



ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE EN MIDI-PYRENEES

Le bulletin de l'association

N°294 septembre 2017

Chers amis,
dans la continuité des changements intervenus dans notre pays au printemps dernier, et après les soubresauts qui ont agité le monde de la défense au mois de juillet, la rentrée 2017 s'annonce riche en événements susceptibles d'intéresser la communauté IHEDN.

Ainsi, s'il n'y aura pas à court terme de nouveau Livre blanc, une **"revue stratégique de la Défense et de sécurité nationale"** sera conduite par la ministre des armées afin de préparer la loi de programmation militaire 2019 – 2025, son objectif majeur reste de porter l'effort de défense à 2% du produit intérieur brut de notre pays à l'horizon 2025. Elle sera présentée au président Macron lors d'un Conseil de défense, en octobre prochain, puis, le mois suivant, à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Après avoir vu leur budget amputé de 850 millions d'euros, les armées se posent légitimement la question de l'adéquation des moyens dont elles disposent aux missions qui lui sont confiées...

Ce thème n'est pas le seul à nous intéresser. Quid de l'avenir des opérations en cours ? Quid des grands programmes d'équipements ? Quid du retour du Service national ? etc...

Par ailleurs, les sujets de préoccupation ne manquent pas : crise coréenne ; réchauffement climatique ; conséquences de la chute annoncée de DAESH.

Voilà de quoi alimenter notre réflexion durant le cycle 2017-2018. Sans oublier le trentenaire du Trinôme académique, dont l'AR19 est un animateur constant et efficace ainsi que la sensibilisation des élus et des chefs d'entreprise aux questions évoquées ci-dessus.

Le thème général d'étude est désormais connu : **" La France, puissance d'action et puissance d'influence"**, vaste sujet qui va nous mobiliser largement avec n'en doutons pas un résultat à la hauteur de nos attentes. Le sujet régional reste à définir, ce sera chose faite dans quelques jours. Enfin nous avons toujours l'ambition de finaliser une étude sur l'identité de la nouvelle région Occitanie avec nos camarades de Montpellier.

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas. Soyons prêts !!

Bonne rentrée à tous !!

Jean-Louis LEMMET
Président de l'AR 19

Sommaire :

- Page 2 : La revue stratégique, nouveau Livre blanc.
- Page 3 : Thème d'étude national 2017-2018
- Page 4 : Assemblée plénière du 24 juin 2017.
- Page 5 : Bal de garnison du 8 octobre 2017 à Toulouse.
- Page 6-7 : Synthèse des travaux 2016-2017.
- Page 8 : Notre conférencier.

Assemblée plénière le samedi 23 septembre à 09h00 - Préfecture de région- Salle BIDOU
Repas de cohésion dans les conditions habituelles

Association IHEDN en région Midi-Pyrénées Case 4,

6 rue du lieutenant-colonel Pélissier 31000 Toulouse Tel./Fax : 05 61 22 78 13

Mail : ihedn.ar19@orange.fr -Site internet : <http://www.aa-ihednmidi-pyrenees.org>

Revue stratégique de la Défense et de sécurité nationale conduite par la ministre des Armées.

Le Président de la République a confié à la ministre des Armées la responsabilité de conduire une revue stratégique de défense et de sécurité nationale. Elle vise à tirer les leçons de l'évolution, depuis le Livre Blanc de 2013, d'un contexte stratégique aujourd'hui marqué par une menace terroriste durablement élevée, des stratégies de puissance pouvant de préparer l'élaboration de la prochaine loi de programmation militaire, qui permettra de porter l'effort de défense à 2% du produit intérieur brut de notre pays à l'horizon 2025, comme l'a décidé le Président de la République.

Cette revue sera conduite, sous l'autorité de la ministre des Armées, par un « comité de rédaction de la revue stratégique », présidé par monsieur Arnaud Danjean, député européen, et expert reconnu des questions stratégiques, de défense, internationales et européennes.

Ce comité sera composé de 16 membres et d'un secrétaire général, désignés par la ministre des Armées, représentants des institutions civiles et militaires, personnalités qualifiées ou issues de la société civile. Il consultera un large ensemble représentatif d'élus, de responsables publics et privés, de chercheurs, en France comme à l'étranger, en particulier en Europe. Florence Parly réunira le comité dès le vendredi 30 juin pour lui confier les orientations du Président de la République et lancer ses travaux.

Cette revue examinera l'environnement stratégique actuel et prévisible, et en particulier les menaces auxquelles la France et l'Europe seront confrontées. Elle définira, sur la base de nos intérêts de défense et de sécurité nationale, nos ambitions en matière de défense et en déduira les aptitudes requises de nos forces.

La revue stratégique sera présentée au Président de la République en Conseil de défense en octobre puis aux deux Assemblées dans le courant du mois de novembre afin de démarrer au plus vite les travaux d'élaboration de la prochaine loi de programmation militaire.

Florence Parly conduira ce projet avec détermination et conviction. Elle veillera à ce qu'il conserve pour finalité première la protection de nos concitoyens et la défense de nos intérêts sur le territoire national et à l'étranger, missions sur lesquelles nous ne pouvons transiger et qui nécessitent que les femmes et les hommes du ministère des Armées soient dotés des moyens nécessaires à leur réalisation.

la revue sera conduite par un « comité de rédaction » présidé par le député européen Arnaud Danjean. Le comité comprendra 15 autres membres désignés par la ministre des Armées, représentants des institutions civiles et militaires, personnalités qualifiées ou issues de la société civile. Il consultera un large ensemble représentatif d'élus, de responsables publics et privés, de chercheurs, en France comme à l'étranger, en particulier en Europe.

Les conclusions remises au président en octobre.

Ce comité sera pour la première fois réuni ce vendredi autour de Florence Parly, qui lui communiquera les orientations du président et lancera les travaux, dont les conclusions doivent être présentées en octobre à Emmanuel Macron puis le mois suivant au parlement. Des lors, l'élaboration de la prochaine LPM pourra débuter.

Composition du comité de rédaction de la revue stratégique :

1. M. Frédéric Journès, directeur des affaires internationales, stratégiques et technologiques du secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale ;
 2. M. Michel Cadot, préfet de la région Ile-de-France ;
 3. M. Nicolas Roche, directeur des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement ;
 4. Général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées ;
 5. M. Joël Barre, délégué général pour l'armement ;
 6. M. Jean-Paul Bodin, secrétaire général pour l'administration ;
 7. Général d'armée Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre ;
 8. Amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine ;
 9. Général d'armée aérienne André Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'air ;
 10. M. Guillaume Schlumberger, directeur stratégie de défense, prospective et contre-prolifération ;
 11. M. Bernard Bajolet, ambassadeur de France ;
 12. Mme Frédérick Douzet, professeure des universités ;
 13. M. Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales ;
 14. M. Hervé Guillou, président du Conseil des industries de défense françaises ;
 15. Mme Céline Jurgensen, directrice de la stratégie du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives ;
 16. M. Bruno Racine, président du conseil d'administration de la Fondation pour la recherche stratégique.
- Secrétaire général : M. Philippe Errera, directeur général des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées. (Sources : Ministère des Armées).

Thème d'étude national 2017-2018

" La France, puissance d'action et puissance d'influence".

Lettre d'envoi de Mario FAURE, président de l'Union IHEDN

La France a une relation particulière avec la puissance. Pendant longtemps, sa taille, son organisation d'État unifié, sa position à la fois continentale et maritime en ont fait un pays hors normes. Cette puissance l'a installée dans une vision du monde où son rôle, sinon prépondérant du moins dominant, semblait aller de soi. D'autant que cette puissance territoriale, démographique, économique, militaire s'est doublée d'un rayonnement culturel sans équivalent. Si la péninsule italienne a donné beaucoup à l'Europe, seule la France a diffusé une culture complète allant jusqu'à la primauté linguistique. Puissance politique, puissance économique, puissance culturelle, puissance militaire, la France a su tracer et parcourir les avenues de l'Histoire avec gloire et panache.

Aujourd'hui le monde a changé, la population française n'a rien d'écrasant, son économie figure encore parmi les plus fortes mais la croissance mondiale relativise cette place tous les jours. Les grands multiplicateurs dont dispose sa puissance somme toute modeste tiennent à trois facteurs. Le premier est politico-militaire : un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies, appuyé sur une force de dissuasion nucléaire indépendante. Le second est territorial grâce au premier espace maritime mondial. Le troisième est culturel dans la mesure où l'évolution démographique de l'Afrique fera dans 50 ans du Français la première langue maternelle du monde.

Pour valoriser ces multiplicateurs, la France a la possibilité de s'inscrire dans une logique d'action en pesant matériellement sur les événements qui lui paraissent décisifs mais aussi de développer une stratégie d'influence pour accroître son poids et dessiner une image conforme à ses souhaits. L'influence peut lui permettre de faire l'économie de l'action à un coût compatible avec ses moyens. L'une n'exclut pas l'autre mais au contraire la conforte.

Le thème proposé offre des accès diversifiés dont la liste qui suit est loin d'être exhaustive. Les questions maritimes en sont volontairement absentes, le sujet ayant été traité l'an dernier.

- Les capacités militaires conventionnelles, facteur clé de la puissance d'action,
- La dissuasion nucléaire, arme ou levier politique ?
- Les exportations militaires françaises : nécessité ou moyen d'influence ?
- La standardisation et les normes : quels enjeux et quelle influence pour la France ?
- L'industrie peut-elle encore être pour la France un facteur de puissance ?
- Puissance agricole et pouvoir alimentaire,
- La capacité d'innovation, clé de la puissance,
- La maîtrise des technologies, facteur d'indépendance et d'influence,
- La finance, facteur de puissance ou de fragilité ?
- La capacité diplomatique de la France, entre règles du jeu mondiales et intérêts nationaux,
- Le poids de la France dans les organisations multilatérales,
- La France moteur ou frein pour l'Union européenne ?
- La francophonie entre instrument d'influence et bien commun mondial,
- La France porte-t-elle des valeurs universelles qui lui donneraient un rôle particulier dans le monde ?
- La politique éducative de la France, vecteur d'influence,
- Entre action militaire, action diplomatique et politique éducative, quelle capacité pour la France de lutter contre les déstabilisations issues du terrorisme ?
- Le poids et les marges de manœuvre de la France dans la négociation climatique mondiale,
- La France a-t-elle le réseau d'alliances qui assure son rayonnement ?
- Le cyberspace, chance ou menace pour la France ?
- Le désarmement, mirage ou moyen de conforter la puissance relative de la France ?

Et bien d'autres encore...

L'organisation des travaux pour préparer le Forum national des associations, qui aura lieu en décembre 2018, reste identique à celles qui ont précédé. Un premier jet devra être transmis à notre camarade Walter Bruyère-Ostells pour la fin décembre 2017. Les rapports dans leur version définitive seront envoyés à la fois à la Délégation et à Walter à la fin juin 2018. Le comité de lecture et de préparation du Forum travaillera au cours de l'été et à la rentrée 2018.

Je vous souhaite un bon travail, fait de l'émulation que nous avons connue dans nos comités durant nos sessions et de l'amitié que nous y avons créée.

**Bien amicalement,
Mario Faure**

ASSEMBLEE PLENIERE DU 24 JUIN 2017

Notre dernière assemblée plénière a eu lieu le samedi 24 juin à la préfecture. Après le mot d'accueil prononcé par le président Jean-louis LEMMET la matinée s'est déroulée en deux temps :

- 09 h 00 : assemblée plénière, rapport moral, compte rendu d'activité, bilan comptable, vie de l'association.
- 11 h 00 : restitution des travaux du cycle 2016-2017.

PARTICIPANTS

ASTIE	Michel	GANNAC	Michel
BERNADET	Michel	GIMENEZ	Catherine
BERNARD	Jean-Baptiste	GLEIZE	Patrick- Georges
BILBAULT	Solange	GRAY	Natacha
BILBAULT	Michel	GROS	Jean-Jacques
BOISSOU	Gilles	HUMBERT	Michelle
BORRIELLO	Anne	ICLANZAN	Serban
BOUSQUET	Bernard	KHAZAL	Marie-Claire
BOUSQUET	Michel	LAFFORGUE	Bernard
CASTEL	Françoise	LAMARQUE	Alice
CHENEL		LAPLANE	François
CHEVALLIER	Hubert	LEMMET	Jean-Louis
CLEMENTIDES	Alexis	LESCOFFIT	Sophie
CONSOLINI	Louis	MARICHY	Jean-Pierre
CONTAL	Jean-Marie	MAZALEYRAT	Jean-François
COULOMB	Edith	MAZEL	Robert
CREMADAILLS	Nicole	OLLE	Jacqueline
CRESPI	Yael	PECHAMAT	Jacques
CROUAIL	Arlette	PREVOT	Jean
DAGRAIN	Valérie	REME	Jean-Michel
DAUCH	Christian	RIGOU	Tristan
de BAICHIS	Olivier	ROUX-GRANADEL	Annie
DE GAINZA	David	SAINT-YGNAN	Jean-Louis
de PELLEGARS	Philippe	SALMON	Michel
de VEYRINAS	François	SOUILLARD	Paul
DELANNOY	Remy	SURROCA	Daniel
DELTOUR	Didier	TARABBIA	Pierre
DUGUAY	Ludivine	TAVARES	Istilita
ENJALBAL		VALLON	Christian-Jean
FERRAND	Jean-Jacques	VAN HAVERBEKE	Georges
FIDELLE-GAY	Xavier	VILLARD	Pierre-Alain
FLECHER	Dominique	VISSIERES	Mireille
GALKO	Florent	CUTTIER	Martine

Présents : 66 ; Excusés : 16

RAPPEL DE NOTRE AGENDA

14 septembre 2017 à 18 h 00
CODIR

23 septembre 2017 à 09 h 00
assemblée plénière de rentrée.

12 octobre 2017 visite de la
société ECONOTRE à
BESSIERES.

14 octobre 2017 visite de
l'ONERA au Fauga-Mauzac, entre
14h et 18h, organisée par l'ANAJ.

22 novembre 2017 journée du
trentième anniversaire des
Trinômes à Paris

10 novembre 2017, journée du
trentième anniversaire du Trinôme
académique.

16 novembre 2017 à 18 h 00
CODIR

25 novembre 2017 à 09 h 00
assemblée plénière d'automne.

**Entre le 13 octobre et le 11
novembre 2017.**

**Journée nationale du réserviste
sur le thème :**



"Engagés ensemble".

*Programme en Haute- Garonne en
cours d'élaboration*



BAL MILITAIRE Garnison de Toulouse

Au profit des blessés des Armées et de la Gendarmerie



Organisé par l'Association des Officiers de Réserve de Haute-Garonne

6 octobre 2017, dès 20 heures
Salle municipale Jean Mermoz

7, allée Gabriel Biennès à Toulouse (île du Grand Ramier - entre stadium et piscine Nakache)

ORCHESTRE : Musique municipale de Bagnac, dirigée par Thierry JEAN et disco Yves CHRISTIAN.

REPAS ASSÉS : Traiteur Le picotin Gourmand, M. Didier CAZAUBON.

TENUES militaires : Spencer ou C. Interarmées.

Civile : Costume pour les messieurs, tenue de soirée élégante pour les dames.

PARTICIPATION : 55 € par personne (don pour les blessés + repas avec vin compris)

Chèques à l'ordre de : AOR HG

RÉSERVATIONS : Inscriptions et versements regroupés par associations ou par envois individuels à adresser à : AOR 31 - Case Postale 12
5, rue du Lt Colonel Pellissier - 31000 TOULOUSE

Bulletin d'inscription avec le règlement à adresser avant le 20 septembre 2017.

Si vous ne pouvez être présent parce que vous n'avez pas pu manifester votre adhésion pour cette action caritative en adressant un chèque de don d'un montant à votre convenance. Un reçu fiscal vous sera adressé pour le pourcentage de l'inscription être reporté et pour tout autre don.



BULLETIN REPONSE - RESERVATION
BAL MILITAIRE de GARNISON de TOULOUSE
6 OCTOBRE 2017 à 20 heures Salle municipale Jean MERMOZ
Organisé par l'association des Officiers de Réserve de Haute-Garonne
au profit des blessés des armées et de la gendarmerie

Les invitations sont adressées aux administrations, organismes et associations et associations ayant un lien avec les forces de sécurité relevant du Ministère de la Défense ou du Ministère de l'Intérieur. Pour une bonne organisation, il vous est demandé de préciser l'origine de votre invitation :

NOM de l'association, administration ou autre :

Votre réservation

NOM (*) **Prénom (*)**

Adresse mail et téléphone : (facultatif mais pouvant être utile) :

Accompagné de :

NOM (*) **Prénom (*)**

NOM (*) **Prénom (*)**

NOM (*) **Prénom (*)**

NOM (*) **Prénom (*)**

NOM (*) **Prénom (*)**

Sera présent au bal : personnes x 55 € = € (+ un éventuel don complémentaire)

Le chèque est à établir à l'ordre de « AOR-HG » et à retourner avec le présent bulletin complété à l'adresse

AOR 31 Case Postale n° 12, 6 Rue du Lt-Colonel Pellissier 31000 TOULOUSE.

AVANT le 25 SEPTEMBRE 2017 Les réservations sont faites dans l'ordre des réceptions, le nombre de places étant limité. aucune réservation ne sera validée sans la réception du chèque correspondant.

Souhaitez-vous être placé à la table de votre association ou organisme d'invitation ? OUI - NON (rayer mention inutile)
Si vous souhaitez être placé à une autre table, avec des amis, merci d'indiquer ci-dessous les noms de ces personnes (si possible leur demander de faire de même sur leur bulletin réponse).

(*) MENTIONS OBLIGATOIRES pour accéder à l'entrée de la salle Jean MERMOZ (pour des raisons de sécurité)

THEME NATIONAL : « L'AUTONOMIE STRATEGIQUE DE LA FRANCE »

Ariège, Hautes-Pyrénées, Toulouse : Introduction générale du dossier.

Il est singulier d'observer que, contrairement au concept « *l'indépendance stratégique* », l'autonomie stratégique est un non-sujet dans les domaines universitaire et de la recherche. Or, ces deux concepts quoique se recouvrant partiellement ne sont pas totalement assimilables l'un à l'autre. Il importe donc, avant tout autre développement, de préciser leurs sens respectifs.

Selon les dictionnaires, l'autonomie est la capacité d'une personne ou d'une organisation à prendre des décisions seule. Ailleurs, elle est le fait de se gouverner par ses propres lois, ou la faculté de se déterminer par soi-même, de choisir, d'agir librement. L'étymologie du mot autonomie est la suivante : *autos* qui signifie « *soi-même* » et *nomos*, « *loi* ». Être autonome, c'est obéir à sa propre loi, se gouverner soi-même. L'autonomie se réfère au soi.

L'indépendance est l'absence factuelle d'attaches à autrui ou à une organisation et la volonté de n'être soumis à rien, ni influencé par personne. La racine du mot est latine, *pendere*, qui veut dire « *pendre* ». Être indépendant, c'est ne dépendre de rien ni personne. L'indépendance se réfère aux autres.

L'autonomie a une connotation « *coopérative* » : un individu ou une organisation affirme sa liberté sans opposition ni animosité. L'indépendance a une connotation plus « *vindictive* » : un individu ou une organisation affirme sa liberté et lutte pour la conquérir.

Le droit constitutionnel utilise les expressions de « *collectivités autonomes* » ou de « *territoires autonomes* », pour des entités qui se gèrent seuls, tout en relevant d'un pouvoir central pour un certain nombre de fonctions régaliennes : monnaie, Défense, Relations extérieures. A contrario, les guerres d'indépendance de la seconde moitié du XX^{ème} siècle visaient à la ré-appropriation de leur souveraineté par des peuples colonisés : contrôle du territoire et maîtrise de toutes les attributions régaliennes d'un Etat souverain.

Qu'elle est, aujourd'hui, la réalité du concept d'indépendance pour un Etat souverain ? Cet Etat est soumis à une économie globalisée, voire « *dé-territorialisée* » ; il peut se retrouver captif de ses fournisseurs, comme de ses clients. Il se trouve assujéti de facto, via un système de normes et de règlements à des structures technocratiques supra nationales : l'Union Européenne pour la France ou l'Organisation Mondiale pour la Santé (O.M.S.) pour l'Union Européenne. Sans parler des réseaux d'alliances, qui avec la disparition des deux blocs, se révèlent plus mouvants qu'escomptés. Il suffit pour s'en convaincre de considérer la situation au Proche Orient et le rôle de la Turquie, membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.), mais alliée de la Russie, ainsi que, par exemple, notre position vis à vis de l'Iran, soutien de la Syrie. Il est donc plus modestement indiqué de parler d'autonomie.

La définition de l'autonomie par Stéphanie Desfontaines et Stéphane Montier¹ ne manque pas d'intérêt : « *Ni libre de faire tout ce qu'il veut, ni autosuffisant, l'autonome est au contraire au cœur des relations qui le reliant à lui-même, aux autres, à son environnement où il puise les ressources dont il a besoin pour atteindre ses objectifs.* » Ils définissent aussi les trois piliers essentiels de l'autonomie :

« ... trois piliers essentiels construisent toute entité autonome, qu'elle soit un individu, un groupe, ou une organisation :

- *l'entité autonome dispose d'une capacité de décision à partir d'un véritable choix ;*
- *l'entité autonome se structure par des règles précises qu'elle respecte et met en œuvre avec compétence ;*
- *l'entité autonome est suffisamment libre pour négocier ses choix et assumer en toute responsabilité ses décisions.* ».

L'autonomie est donc un concept relatif quand la stratégie est un concept extensif. Désignant exclusivement, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, l'art d'organiser et de conduire un ensemble d'opérations militaires, la stratégie désigne désormais un ensemble d'actions coordonnées en vue d'atteindre un but précis et s'applique à tous les domaines de l'activité humaine : économie, commerce, politique, communication, culture, etc.

L'idée d'autonomie stratégique est étroitement corrélée à la souveraineté : elle en est l'une des expressions, mais elle ne peut, non plus, être mise en œuvre sans le plein exercice de cette souveraineté. Qu'elle s'applique au champ militaire, aux champs économiques ou financiers.

L'analyse portera sur six domaines où l'autonomie stratégique est essentielle pour la France et pour l'Union Européenne. Chaque domaine fera l'objet d'un état des lieux et de propositions pour accroître l'autonomie de la France. Seront donc successivement présentés l'influence de l'environnement juridico-institutionnel sur l'autonomie stratégique (**1^{ère} partie**), l'indépendance et la dépendance stratégique en matière de Défense (**2^{ème} partie**), l'influence du système économique et financier sur l'autonomie stratégique (**3^{ème} partie**), le champ économique et industriel (**4^{ème} partie**), une autonomie stratégique toute relative en matière d'alimentation, d'énergie et de matières premières (**5^{ème} partie**), et l'autonomie stratégique par l'action culturelle (**6^{ème} partie**).

¹ - Les clés de l'autonomie. Modèles et processus d'accompagnement

THEME REGIONAL : « SORTIR L'EUROPE DE L'AMBIGUÏTE CONSTRUCTIVE ? »

Groupe du TARN

L'UE a progressé sur le plan de l'intégration économique et a avancé dans nombre de domaines en matière de recherche, de défense, mais également d'investissements régionaux, de santé, d'éducation, d'environnement... Toutefois lorsque l'on procède à des sondages **les peuples ne se sentent « européens » qu'à la marge**. À tort ou à raison — dans la mesure où l'UE n'est pas le seul facteur anxiogène — **la construction de l'UE leur a donné l'impression qu'ils étaient désarmés, appauvris et de moins en moins maîtres de leurs destins. Au final le projet européen déçoit, notamment dans notre pays, et peine à trouver un second souffle mobilisateur**. On ne s'étonnera donc pas que se développe un grand mouvement de défiance voire de rejet de tout ce qui émane de « Bruxelles » et que les divers mouvements qualifiés d'ailleurs peut-être un peu trop rapidement de populistes progressent en Europe.

Ce trouble face à une destinée commune manifeste longtemps ventée, a agité le débat politique lors de la campagne pour les élections présidentielle en France, avec au soir du premier tour, un vote majoritaire en faveur des candidats hostiles à l'UE voir anti-européen et au second tour la victoire d'un candidat européiste convaincu.

Avant de présenter nos propositions, un rappel rapide de notre constat initial. Quelles sont les raisons profondes du désamour constaté entre les Français et l'Union Européenne.

Elles tiennent à des crises auxquelles le sentiment européen s'est confronté. Ces crises se répartissent sur quatre dimensions.

Une crise de légitimité - Une crise des identités - Une crise du voisinage qui se subdivise en trois grands problèmes :

Forte instabilité au sens politique et militaire de nos voisins de l'est, du moyen orient et du sud de la Méditerranée.

Sécurité intérieure avec ses menaces d'attentats issues des diverses zones de conflits et de leurs relais en Europe.

Immigration croissante qui dépasse largement le cadre des flux que l'UE avait à traiter il y a encore quelques années, avec une remise en cause de l'espace Schengen posant de manière cruciale le problème de la sécurité des frontières européennes.

On peut également observer **deux lignes de fractures** : L'Une Est/Ouest entre les États européens plus inquiets des ambitions russes après l'annexion de la Crimée et notre impuissance à répondre à nos engagements en Ukraine et ceux qui sont favorables à un discours apaisé et à une coopération avec Moscou. L'autre Nord/Sud qui distingue les États plus directement concernés par l'instabilité et les conflits qui se déroulent autour de la Méditerranée.

Une crise monétaire avec deux grands mouvements : l'un, divergent, qui se situe au niveau sociétal et qui se manifeste par la volonté de donner la primauté à l'État-nation. L'autre est un mouvement de convergence qui repose essentiellement sur une logique d'abord économique, celle de créer d'un grand marché suffisamment intégré, mais de façon empirique.

Une prise de conscience que Donald Tusk, président du Conseil européen, a illustré en déclarant :« la tâche qui nous revient aujourd'hui est d'opposer la réalité à toutes sortes d'utopies : l'utopie d'une Europe sans États-nations, l'utopie d'une Europe sans intérêts et ambitions contradictoires... »

L'essentiel du rapport : des propositions pour améliorer l'existant par une politique des petits pas avant une réforme des institutions. (à lire sur notre site.)

NOUVEAUX MEMBRES

Membres associés :

Claude MOSNIER (Tarn).

Pascal KRIEGER (Gers).

Vincent LAVIGNOLLE (Haute-Garonne).

PERMANENCE DE L'AR 19

La permanence de l'association se tient tous les lundis de 14 h à 16 h à l'Hôtel DURANTI - 3^{ème} étage au
6, rue du Lt-colonel PELISSIER - 31000 TOULOUSE - Tél/Fax : 05 61 22 78 13 mail : ihedn.ar19@orange.fr

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site internet : www.aa-ihednmidi-pyrenees.org

"L'appareil judiciaire face à la menace terroriste"



Titulaire d'une maîtrise de droit public, d'un diplôme d'études supérieures de droit pénal et de sciences criminelles, du diplôme de l'institut d'études politiques de Paris, il a été auditeur de justice à l'École nationale de la magistrature en 1992.

Nommé substitut à Péronne le 10 août 1994, à sa sortie de l'École, il a exercé trois ans en juridiction avant de rejoindre le Ministère de la Justice comme magistrat à l'administration centrale (MACJ) en 1997.

Chargé de mission auprès de la sous-direction des greffes, puis chef de bureau de la programmation, de l'informatique et de la communication à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse en 2001, il est nommé, en 2002, conseiller technique

au cabinet du Garde des Sceaux, Dominique Perben.

En 2003, il est nommé auprès du ministre de la défense comme conseiller pour les affaires juridiques et la gendarmerie. En juillet 2007, il est nommé au ministère de l'Intérieur, puis, en juillet 2009, au ministère de la Justice en qualité de conseiller politique pénale, action publique et coordination législative. Procureur de la République adjoint au tribunal de grande instance de Melun en 2012, il est nommé avocat général près la cour d'appel de Toulouse le 27 juillet 2017

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la police et les mafias écrits avec le commissaire Jean-François Gayraud, commissaire divisionnaire à la DST et chargé de la cellule enquêtant sur l'affaire Clearstream.

INSCRIPTION AU REPAS DU 23 SEPTEMBRE 2017

NOM Prénom

Participera au repas du **23 septembre 2017**, au restaurant « **Si Bémol** » Place Dupuy à Toulouse.

Sera accompagné de personne(s).

Participation de 30 € par personne à régler directement à la direction du restaurant après le repas.

Les réservations seront prises au bureau de l'IHEDN au

6, rue du Lt-colonel Pélissier - Case n°4

31000 Toulouse

Ou par téléphone à **Michel SALMON** (Tél. 05.61.59.76.74)